Modèle-type Décision de modification du territoire cynégétique de l’ACCA (opposition conscience)

[Indication de la Fédération]

[Adresse de la Fédération]

Décision n° [indiquer le numéro] modifiant la liste des terrains devant être soumis à l’action de l’Association Communale de Chasse Agréée de [indiquer le nom de l’association]

Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de [indiquer],

Vu les articles L. 422-10 à L. 422-15, L. 422-18 à L. 422-20 du code de l’environnement,

Vu les articles R. 422-24, R. 422-42 à R. 422-44, R. 422-52 à R. 422-59 du code de l’environnement,

(Le cas échéant) Vu l’arrêté ministériel du [indiquer] ordonnant la création d’une Association Communale de Chasse Agréée dans toutes les communes du département,

Vu l’arrêté préfectoral du [indiquer la date] portant agrément de l’Association Communale de Chasse Agréée de [indiquer le nom de l’association],

Vu l’arrêté préfectoral du [indiquer la date] fixant le territoire de l’ACCA de [indiquer le nom de l’association],

(Le cas échéant) Vu la décision n° [indiquer] du [indiquer] donnant délégation de signature à [indiquer],

Vu le courrier de M. [indiquer] reçu le [indiquer] demandant [indiquer],

Vu le courrier adressé le [indiquer] au Président de l’ACCA de [indiquer], lui demandant de formuler son avis sur la demande dans un délai de deux mois.

**DECIDE**

1. Les terrains de M. [indiquer] situés sur la commune de [indiquer], tels que listés ci-après, sont retirés de l’action de chasse de l’ACCA sur le fondement du 5° de l’article L. 422-10 du code de l’environnement.

Liste des parcelles :

[Insérer les données cadastrales des parcelles visées]

La cartographie des parcelles est jointe en annexe.

1. Ces apports sont réputés effectifs à compter du [indiquer le début de la période quinquennale suivant l’arrêté d’agrément].
2. Cette décision peut faire l’objet d’un recours gracieux ou d’un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication au répertoire des actes officiels de la Fédération.
3. La présente décision sera publiée au répertoire des actes officiels de la Fédération départementale.
4. Les services de la fédération départementale des chasseurs sont chargés de l’exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

* Monsieur/Madame le directeur départemental des territoires (et de la mer, le cas échéant) de [indiquer] ;
* Monsieur/Madame le (la) Préfet(e) de [indiquer] ;
* Monsieur le président de l’ACCA de [indiquer] ;
* Monsieur le Maire de [indiquer] ;
* Monsieur le chef du service départemental de l'Office français pour la biodiversité de [indiquer].

À [indiquer la ville], le [indiquer la date]

[Le] [La] Président(e) de la Fédération départementale [indiquer la fédération]

Signature